

Démarrage du Promifa

Le Fida appuie le gouvernement pour impacter 300.000 acteurs agricoles

Le Projet d'appui au mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (Promifa) a été officiellement lancé vendredi 5 juillet par le ministre en charge de l'Agriculture Noël Koutera Bataka...



PAGE 4

POLITIQUE



Municipales du 30 juin

Les remerciements et félicitations du parti Unir

Au parti présidentiel, Union pour la République (Unir), l'on ne perd pas du temps pour apprécier les résultats provisoires des élections municipales tels que proclamés par la Commission électorale nationale indépendante...

PAGE 11

ETRANGER



Union africaine / Zleca

L'Erythrée, le récalcitrant au processus du libre-échange en Afrique ?

A l'ouverture du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine en capitale nigérienne, ce dimanche 7 juillet 2019, les attentions étaient focalisées...

PAGE 4

Semaine nationale du cinéma togolais

Tout est bien qui finit bien

Le 6 juillet dernier, la troisième édition de la Semaine nationale du cinéma togolais s'est achevée en toute beauté...

PAGE 9



Résultats des municipales

Un avant-goût pour l'élection présidentielle de 2020?

Au moment où les Togolais s'apprêtaient à élire leurs conseillers municipaux, les regards étaient tournés vers un rendez-vous, qui, la plupart du temps l'emporte sur tout le reste : la présidentielle de 2020. Peut-on alors considérer que les résultats des élections municipales du 30 juin 2019 donnent un avant-goût de la grande compétition qui s'ouvrira dans quelques mois dans notre pays ?

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Crédits en hausse, coût du crédit et dette en baisse, l'économie togolaise au vert

Crédits à l'économie en hausse, coût du crédit et dette en baisse, l'activité économique au Togo, a repris des couleurs en début d'année, en continuité de la dynamique observée en 2018, où la croissance a été plus forte que prévue. C'est l'un des points importants soulevés ce jeudi par le ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya (photo), à l'occasion de la deuxième session du Conseil national du crédit (CNC) au titre de l'année 2019. Au regard des données de cette première partie de l'année, le ministre confirme les projections de croissance annoncées pour 2019 par le FMI. « Selon les données disponibles la croissance économique devrait atteindre 5,1% en 2019, après 4,9% en 2018 et 4,4% en 2017. ...

PAGE 3



 SOMMAIRE	Sénégal 10 millions de FCFA de caution pour participer aux municipales  P4	7ème édition de l'Examen global de l'aide pour le commerce Kodzo Adedze a partagé l'expérience du Togo  P 5	CAN / Huitièmes de finale La pyramide égyptienne s'écroule, le Bénin surprend, le Sénégal assure  P 10	Agroalimentaire Choco NOOR, le nouveau née de la famille du made in Togo  P 11
--	---	---	---	---

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

Découvrir l’histoire de SOTOWOU Chantal, commercance grace au PAS

Atakpamé, région des plateaux accueille la rubrique “Echos des bénéficiaires des produits FNFI de ce Lundi. Ici, nous partageons les témoignages de Madame SOTOWOU Chantal, la quarantaine révolue qui est une grande habituée des produits du FNFI. Aujourd’hui, elle est patronne d’un kiosque d’alimentaire générale mis en place grace à l’accompganement financier du FNFI, notamment via le Produit d’Accompganement Spécial (PAS). Retour sur son parcours...



SOTOWOU Chantal

C’est en plein cœur de la ville d’atakpamé, au quartier agbonou que madame SOTOWOU Chantal a installé son kiosque de vente de produits alimentaires. Dans ce coin réputé pour ses intenses activités

commerciales, Chantal fait office de figure de proue, non seulement pour son allure de sagesse, mais aussi parcequ’elle est réputée tres fine conseillère des plus jeunes. C’est assise dans son établissement commercial que Chantal nous accueille un jour de marché. Et c’est avec grande satisfaction teintée d’un sentiment d’avoir résusi à gagner le pari de son devenir qu’elle partage ses expriences avec nous.

“ Je viens de loin. J’ai obtenu déjà avec succes tous les 4 cycles du crédit APSEF auprès de COOPEC ILEMA, une instittion de microfinance partenaire du FNFI dans la région. Les diférents cycles du crédit APSEF m’ont permis de démarrer une petite activité de vente de petites bicolles alimentaires. Ce début d’activité m’a permis d’avpir une certaine fierté et autonomie. Ainsi, apres le quatrième cycle du crédit, je n’ai pas voulu m’arreter en si bon chemin. Je voulais à tout prix aller de l’avant, renforcer mon activité, car je voulais avoir un kiosque personnel à moi. Je suis donc reparti voir mon agent de crédit pour me renseigner davantage sur quelles étaient les opportunités pour moi d’avoir accès à un finanement plus

important qui puisse me permettre d’aller de l’avant dans mon activité.” Et justement, les Prestataires de Services Financiers partenaires du FNFI ont mis en place de veritables systemes d’information et de sensibilisation afin que l’information soit toujours disponible pour les bénéficiaires.

“ C’est donc au cours de nos discussions que j’ai été informée de l’existence du Produit d’Accompganement Spécial qui était justement destiné à nous bénéficiaires fin de cycle APSEF de pouvoir renforcer nos activités. Et vu que j’étais en regele vis-à-vis des remboursements du produit APSEF, je n’ai pas mis longtemps pour obtenir le PAS APSEF d’un montant de 100.000 FCFA. Cette somme m’a permis de pouvoir louer ce petit kiosque et de l’équiper avec des kits alimentaires de plusieurs gammes. Et depuis, je me suis installée dans mon kiosque, je fais de bons chiffres d’affaires, car j’offre une gamme variée de produits à ma clientele qui de surcroit est satisfaite de mes prestations. C’est interessant d’exercer un métier que l’on aime et de sucroit de pouvoir rentabiliser son activité.”

KD

DERNIERES HEURES

... Cette hausse serait impulsée par tous les secteurs d'activité, en particulier le secteur tertiaire, dans un contexte de maîtrise des équilibres macroéconomiques.», a souligné Sani Yaya. Il a ensuite salué l'amélioration des conditions de financement, ce qui a, sans doute, porté

l'augmentation du crédit accordé à l'économie, qui s'est située à 38% du PIB fin mars, soit le taux le plus élevé dans l'Uemoa. Bien que ce volume demeure encore faible par rapport aux besoins en investissement, a-t-il rappelé.

« Au 31 mars 2019, les crédits à l'économie ont progressé, sous l'impulsion des activités d'intermédiation des

banques et des systèmes financiers décentralisés.», a-t-il fait savoir.

Dans le même élan, « le coût du financement bancaire s'est inscrit en baisse. Ainsi, le taux d'intérêt moyen pondéré des crédits accordés par les banques est ressorti à 7,80% à fin mars 2019, contre 8,31% constatés un an plus tôt, soit une diminution de 51 points de

base. »

Situation sympathique, la dette publique, longtemps restée un goulot d'étranglement pour les investissements publics, s'est inscrite à la baisse, tombant à 67,5% pour une norme communautaire de 70%, alors que l'apurement des arriérés et l'assainissement des finances publiques, ont été poursuivis.

Pour le ministre, « cette

tendance baissière devrait se poursuivre, avec la maîtrise du déficit public, en liaison avec une rationalisation plus poussée des dépenses publiques et une forte mobilisation des recettes fiscales». Dans ces conditions, l'inflation devrait rester faible pour ressortir à 1,7% en 2019, contre 0,9% en 2018.

togofirst.com

Elections locales Unir écrase ses adversaires

Vendredi dernier, la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) a publié les résultats des élections municipales du 30 juin 2019. Sans grande surprise, le parti au pouvoir, Union pour la République (Unir), rafle la majorité des postes de conseillers municipaux. L'écart creusé avec les challengers directs peut amener tout observateur à qualifier cette victoire d'écrasante.



Des militants du parti Unir en joie

Selon les résultats provisoires proclamés à tour de rôle par Tchambakou Ayassor et ses collaborateurs, Unir s'en sort globalement avec 895 sièges de conseillers municipaux.

Cela donne au parti présidentiel, la possibilité de diriger le plus grand nombre de mairies de notre pays. Unir est suivi de très loin par l'Alliance nationale pour le changement (ANC) et la Coalition des 14.

L'ANC obtient en effet 134 conseillers municipaux dépassant de peu la Coalition des 14 qui doit se contenter de 131 sièges. Ces trois challengers forment le peloton de tête. Dans une analyse faite juste avant les élections locales, nous attirions l'attention sur le fait qu'Unir, l'ANC et la C14 étaient sans doute sur le point de se tailler la part du lion. Aujourd'hui, les faits tendent à nous donner raison. Toutefois, l'écart qui existe entre le parti majoritaire et ses challengers directs, ne peut laisser personne indifférent. La différence est de l'ordre de plusieurs centaines de sièges. L'opposition qui souhaitait

prendre le pouvoir par la base et surtout assurer son assise sur les différentes communes de notre pays et les contrôler à des fins de conquête du pouvoir, se voit désillusionnée tout simplement. Le président national de l'ANC Jean-Pierre Fabre et ses anciens camarades de la C14 vont devoir se contenter de certaines mairies logées dans leurs fiefs respectifs. Mais, fondamentalement, cela ne pourra pas leur donner les moyens d'orienter d'une manière ou d'une autre la politique nationale. Ils vont devoir comme d'habitude continuer de subir. Ce qu'ils ont la possibilité de faire désormais et ils n'ont pas le choix : c'est de travailler pour l'essor des municipalités dont ils auront la gestion. En tout cas, les populations de ces communes ne manqueront pas de demander des comptes. Ceux-ci savent désormais vers qui se tourner. Cela est d'ailleurs

valable pour toutes les autres communes du pays. Il faut aussi rappeler que les autres partis de l'opposition n'ont pas grand-chose à se mettre sous la dent. L'Union des forces de changement (UFC) remporte 44 sièges, le Nouvel engagement togolais (Net) gagne 33, le Mouvement patriotique pour la démocratie et le développement (MPDD) n'a que 25.

Après plusieurs jours de polémiques sur le taux de participation, l'on est fixé à présent : il est de 52,46%. Pour des raisons techniques, les votes ont été reportés dans les circonscriptions électorales de Bassar 4, Avé 2 et Oti-sud. Vendredi dernier, la Cour suprême a publié un communiqué dans lequel il informait les candidats qu'ils ont 48h pour les recours à partir de la proclamation provisoire des résultats par la Ceni.

Edem Dadzie

Résultats des municipales Un avant-goût pour l'élection présidentielle de 2020?

Au moment où les Togolais s'apprêtaient à élire leurs conseillers municipaux, les regards étaient tournés vers un rendez-vous, qui, la plupart du temps l'emporte sur tout le reste : la présidentielle de 2020. Peut-on alors considérer que les résultats des élections municipales du 30 juin 2019 donnent un avant-goût de la grande compétition qui s'ouvrira dans quelques mois dans notre pays ?



Faure Gnassingbé (à gauche) saluant ses militants

Les élections présidentielles au Togo tout comme dans plusieurs pays africains d'ailleurs ont toujours revêtu de grands enjeux aux yeux du peuple. Cela fait

que les autres rendez-vous ne suscitent pas le même type d'engouement. Même si plus de la moitié des Togolais inscrits sur la liste électorale sont allés voter, il est clair que beaucoup

ont préféré reléguer les élections locales au second plan. Le caractère historique et les enjeux de développement qui se cachent derrière ce scrutin n'ont pas milité en faveur d'une plus forte participation. Beaucoup attendent sans doute la présidentielle de 2020 pour se rappeler qu'ils doivent s'inscrire sur le fichier électoral ou pour ceux qui l'ont déjà fait, pour se souvenir qu'ils ont une carte d'électeur. Les résultats des élections municipales viennent de prouver la suprématie et même l'hégémonie du parti

Union pour la République sur la scène politique togolaise. Après la victoire aux élections législatives du 20 décembre 2018, le parti de Faure Gnassingbé vient de prouver encore qu'il n'a rien perdu de sa popularité malgré l'éprouvante crise politique que notre pays a connue entre août 2017 et décembre 2018. On dirait même que les bleus-blanc ont plus gagné en force. A cette allure, l'on ne sera pas surpris de voir le parti au pouvoir prendre le dessus lors de l'élection présidentielle prochaine. Il est vrai qu'il ne faut pas aller trop vite en besogne. Des surprises peuvent surgir dans les tout prochains mois et changer complètement la donne. Il faut rappeler que beaucoup de Togolais n'ont pas voté le 30 juin dernier.

Font-ils partie de l'électorat du parti au pouvoir ? De celui de l'opposition ? Des personnes qui n'ont pas pu voter pour quelques empêchements que ce soit ? Des indécis ou des abstentionnistes ? Toutes ces interrogations restent sans réponses pour l'instant. Toutefois ne pourront-ils pas faire pencher la balance d'un côté comme de l'autre, s'ils décident de voter en 2020 ? Dans quelques mois, l'on pourra sans doute se faire une idée. 2020 paraît si loin, mais en même temps très proche. En attendant, les résultats des élections municipales du 30 juin continueront de faire l'objet de multiples analyses. Beaucoup y établiront peut-être un lien avec la présidentielle de 2020.

E. Dadzie

Démarrage du Promifa

Le Fida appuie le gouvernement pour impacter 300.000 acteurs agricoles

Le Projet d'appui au mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (Promifa) a été officiellement lancé vendredi 5 juillet par le ministre en charge de l'Agriculture Noël Kouteri Bataka. Une convention de financement de ces chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales a été signée entre le gouvernement togolais et le Fonds international de développement agricole (Fida). Le coût total du Promifa est de 20,4 milliards CFA. Il s'étalera sur 6 ans et permettra de créer plusieurs emplois.



Des officiels au lancement officiel du Promifa

Le secteur agricole a le vent en poupe au Togo. Et pour cause, ce secteur emploie plus de la moitié de la population togolaise et représente une part importante du PIB du pays. Des mesures ont été prises ces dernières années par le gouvernement togolais pour le développement de ce secteur à forte potentialité d'emplois. Conformément à son Plan national de développement (PND), le Togo veut développer des pôles de transformation

agricole, manufacturiers et d'industries extractives à l'horizon 2022. Pour atteindre cet objectif, les acteurs de ce secteur doivent être soutenus. Les agriculteurs togolais sont souvent confrontés à un manque de financement pour développer leurs secteurs d'activités. Le Promifa apporte une alternative concrète à ce problème. Son objectif est de faciliter aux acteurs des chaînes de valeur agricoles organisées et performantes, un accès durable à des

services financiers et non financiers adaptés.

Plusieurs emplois envisagés

Le Fida qui accompagne le Promifa qualifie ce projet d'une petite révolution. « Nous attendons que dans au moins trois ans et demi, les personnes vont accéder au secteur agricole de manière profitable et nous espérons que ce projet va aider beaucoup plus de ménages, principalement les femmes et les jeunes à avoir une rentabilité soutenable

dans le futur », a déclaré Lisandro Martin, directeur de la division Afrique de l'ouest et du centre du Fonds international de développement agricole. Pour sa part le directeur pays du Fida pour le Togo, le Bénin et le Mali, Jean Pascal Kaboré, croit en la potentialité du Togo pour le développement du pays et du secteur agricole en particulier.

Le Promifa permettra de fournir de l'emploi à plusieurs ménages. A la clé, 40 000 emplois directs en milieu rural dont 10 000 auto-emplois. Une bonne nouvelle pour les populations rurales qui s'adonnent souvent à l'exode rural. Le projet leur permettra de tirer plein profit de leurs activités de renforcer leur capacité de production agricole.

160 000 membres de coopératives agricoles seront accompagnés grâce au Promifa et 100 000 acteurs des chaînes de valeur agricoles seront financés. Le projet est constitué de trois composantes à savoir : l'appui technique au développement des chaînes de valeur agro-pastorales, l'appui au développement des produits et services financiers et la troisième

composante vise à assurer la mise en place de l'UCG Promifa.

Développer 4 filières essentielles

Le Projet d'appui au mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques permettra de structurer 4 filières essentielles afin qu'elles puissent bénéficier de financement. Il s'agit des filières riz, maïs, les filières maraîchères et avicoles. Ces filières jouent un grand rôle dans le secteur agricole togolais et plusieurs personnes y travaillent.

La mise en œuvre du Promifa « va permettre d'accompagner essentiellement des jeunes et des femmes qui vont créer des entreprises agricoles autour de ces différentes filières que nous allons accompagner », a ajouté le directeur général du Mifa S.A. Aristide K. Agbossoumonde.

Le Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (Mifa) va travailler sur des projets et les structurer. Les banques quant à elles vont accorder leurs appuis financiers aux projets rentables.

Félix Tagba

7ème édition de l'Examen global de l'aide pour le commerce

Kodzo Adedze a partagé l'expérience du Togo

L'Examen global de l'aide pour le commerce 2019 s'est tenu du 3 au 5 juillet dernier à Genève. La rencontre a été organisée sous le thème : « Soutenir la diversification et l'autonomisation économique ». Prenant part aux travaux, le ministre togolais du Commerce, de l'Industrie, du Développement du secteur privé et de la Promotion de la consommation locale Kodzo Adedze a partagé l'expérience du Togo en ce qui concerne la diversification des exportations et les retombées de l'autonomisation économique au Togo.



Kodzo Adedze (au milieu) lors de la rencontre

Au cours de deux panels qu'il a animés pendant l'Examen global de l'aide pour le commerce, le ministre Kodzo Adedze a présenté aux participants de cette rencontre les atouts dont dispose le Togo dans la diversification des exportations et les retombées économiques

du pays. M. Adedze a énuméré aussi les raisons qui expliquent la montée en puissance des femmes entrepreneurs et chefs d'entreprises ces dernières années au Togo. L'Examen global de l'aide pour le commerce accompagne la diversification et

l'autonomisation économiques avec l'élimination de l'extrême pauvreté, en particulier par la participation active des micros, petites et moyennes entreprises, des femmes et des jeunes au commerce mondial. Plusieurs activités ont été organisées dans le

cadre de cette rencontre. Les participants ont pris part à des tables rondes thématiques interactives, y compris au niveau ministériel. Des activités parallèles ont également été tenues sur les perspectives spécifiques et techniques. Des pôles de développement pour des discussions informelles hautement interactives ont meublé les échanges.

Cette 7ème édition de l'Examen global de l'aide pour le commerce a permis aux participants de s'entretenir sur 84 sessions dans les domaines comme le commerce et son financement, l'investissement, la diversification et l'autonomisation économiques. Kodzo Adedze et la délégation togolaise ont profité de cette présence à la 7ème édition de l'Examen global de l'aide pour le

commerce pour renforcer les liens de partenariat entre le Togo et les institutions et agences de coopération internationale en matière de commerce. Une séance de travail a été organisée avec différents partenaires comme le Centre du commerce international (CCI) sur les possibilités de collaboration mutuelle entre le Togo et le CCI. Le Togo et le CCI se sont engagés pour un développement durable et une croissance inclusive à travers le commerce et l'investissement, dans la lignée du Plan national de développement. Il faut également souligner que des partenaires et donateurs ont renouvelé leur engagement au Cadre intégré renforcé (CIR).

Les pays les plus pauvres du monde pourraient bénéficier de 13 millions de dollars EU de la part de six pays. Cet appui permettra de soutenir le commerce dans les pays les plus pauvres.

Félix T.

BANQUE ATLANTIQUE
 COOPÉRATIVE BANCAIRE CENTRALE D'AFRIQUE A.S.P.

L'AFRIQUE EN NOUS

Avec vous, pour concrétiser vos aspirations

www.banqueatlantique.net

Titulaire d'un diplôme à pays de l'espace UEMOA, Banque Atlantique, filiale du groupe Banque Centrale Populaire, est porteuse de valeurs de Proximité, de Performance, de Citoyenneté et d'Innovation.

Sau plus d'un siècle en ce globe localisant pour accompagner activement l'inclusion sociale et financière, moteur d'une croissance durable et inclusive.

Partenaire financier privilégié des politiques publiques et sectorielles, Banque Adiaque propose également des solutions innovantes et adaptées aux projets de vie. Sa gamme de produits et de services répondra d'une manière ciblée aux besoins en financement des pays de la Grande Entreprise à la Startup, en passant par les PME et les artisans.

Sarum A la "que a l'Africa che: le au cap"

C'est pourquoi, elle s'entend entre autres toutes les familles qui craignent l'éternité et assument la croix.

Biens immobiliers

Le Guichet unique, un palliatif aux problèmes fonciers au Togo

Le Togo dispose désormais d'un guichet unique pour toutes les opérations relatives au foncier. Un décret portant création et organisation du nouvel organe a été adopté mercredi dernier en Conseil des ministres. Cette réforme fait suite à la fusion des formalités sur la conservation foncière. En décembre 2018, Lomé a procédé au regroupement des formalités de mutation, en vue de simplifier les procédures de transfert de propriété. Ainsi, les phases d'étude de dossier, de liquidation et de paiement des droits d'enregistrement, et de conservation en matière foncière, sont désormais fusionnées. Selon l'exécutif togolais, le guichet automatique «...permettra, à l'instar du Centre de formalités des entreprises (CFE), de réduire les coûts et minimiser les risques en matière de formalités domaniales».



Le domaine du foncier

L'allègement des procédures de création des entreprises au Togo se poursuit. La dernière innovation en date est la création d'entreprises en ligne. Cette innovation est opérationnelle et ce depuis février 2018. Elle s'inscrit dans la logique d'amélioration du climat des affaires au Togo. Cette réforme s'avère être une aubaine pour les entrepreneurs, pour qui l'adage « Time is money », est une réalité incontournable. Dorénavant, ils pourront donc procéder à la création de leurs entreprises via le site internet du Centre de formalités des entreprises en y déposant les documents électroniques nécessaires. Tout comme pour les procédures physiques, le guichet unique du CFE centralisera toutes les données et procédera

à la délivrance des cartes de création d'entreprises. Selon les autorités du CFE, les efforts se poursuivront pour rester dans le délai des 24 heures pour l'obtention des cartes. Par conséquent, il convient de retenir qu'il est possible de retirer sa carte dans la journée si la demande est faite dans la matinée.

Prévu dans le nouveau code foncier et domanial pour « répondre au besoin d'allègement et de célérité de la procédure d'obtention des actes d'urbanisme, notamment le titre foncier », le Guichet foncier unique (GFU) regroupe les représentants de toutes les administrations impliquées dans les formalités de dépôt et de réception des documents nécessaires aux formalités de l'immatriculation.

Généralités sur le domaine du foncier



Espace peu habité

« Foncier » ayant valeur d'adjectif, désigne ce qui est « relatif à un fonds de terre, à son exploitation, à son imposition ». D'où les notions de : propriétaire foncier, propriété foncière, taxe foncière. La notion de bien foncier, très voisine de la notion de bien immobilier, ne doit pas cependant être confondue avec elle. Dans le langage de la promotion immobilière, le foncier désigne généralement le terrain qui sert de support à une construction immobilière. Il reste que l'adjectif « foncier », dans l'usage courant, désigne « un bien relatif à la propriété non-bâtie mais aussi à la propriété bâtie ». Ainsi, dans cette acception, les immeubles, constructions et autres bâtiments sont réputés aussi être des biens « fonciers ». Avec des variations selon le contexte et la législation et la loi du marché (autrement dit, la loi de l'offre et de la demande), le sol prend une certaine valeur (ou en perd), ce qui génère ou entretient un « marché foncier ». Ce marché est généralement défini - pour un territoire particulier, ou de manière générale - comme l'ensemble des ventes échanges ou mises en vente de terrains, qu'elles soient faites dans le but d'exploiter les sols (ou sous-sol) qui ne

sont pas homogènes, des biens immobiliers ou sans volonté de les exploiter (par exemple pour protéger la nappe ou protéger la nature (ex : cas d'un parc national ou d'une réserve naturelle). Ce marché se traduit par la formation d'un prix, qui peut évoluer dans l'espace et dans le temps. La valeur foncière d'un terrain varie selon l'utilisation envisagée ou permise (agricole, minière, touristique, urbanisation, protection de la nature, etc.), ainsi des marchés spécialisés se sont-ils construits.

Sur une « planète finie » où la population augmente rapidement, le foncier apparaît comme une ressource finie, non-renouvelable (en tant que surface au sol, mais la construction en étage ou sous le sol permet, dans la ville dense par exemple de mieux "valoriser" et exploiter le mètre carré au sol), et susceptible d'être dégradé par la pollution ou la dégradation des sols et d'alors perdre de la valeur (pour le foncier agricole et forestier en particulier, mais aussi pour le foncier urbain en cas de fortes pollutions). Les états et régions se dotent d'outils et de stratégies foncières pour limiter le gaspillage et la dévalorisation du foncier, ou

pour le réhabiliter.

En tant que support de biodiversité et de services écosystémiques: La protection de la nature implique la préservation des espèces, mais également celle de leurs habitats naturels. Celle-ci s'appuie sur des lois ainsi que sur des démarches contractuelles et des outils de maîtrise foncière. Parfois, des chartes (projets de territoire dont parcs nationaux et Parcs naturels régionaux, forêts, charte des espaces naturels

sensibles de l'Assemblée des Départements de France, etc.) cadrent ces stratégies et l'utilisation d'une panoplie d'outils contractuels et de gestion. La maîtrise foncière est l'un de ces outils. Elle permet de protéger des lieux de biodiversité et des milieux tels que les mares, bocages ou prairies agricoles. Dans certains pays les servitudes environnementales complètent ce type de dispositif.

chacun de ces acteurs, l'un après l'autre, a un rôle spécifique à jouer dans

les processus de vente et d'immatriculation.

Source: afrikipresse.fr

Analyse et portée du nouveau code foncier au Togo



Centre de Formalités
des Entreprises

L'Assemblée nationale togolaise a adopté en juin 2018, une nouvelle loi portant régime foncier et domanial en République du Togo. Par ce vote, le gouvernement voudrait mettre fin à l'insécurité foncière importante qui secoue le pays depuis plus de quatre décennies, et source de lourds conflits fonciers représentant plus de 70% des dossiers enrôlés dans les tribunaux du pays. Elle renforce mieux le cadre juridique du foncier avec la création du guichet foncier unique et l'introduction de nouvelles mesures, entre autres, sur la vente ou l'échange de parcelle ou d'immeuble. Sur ce dernier point, les articles 161 et 162 du code, proscrivent la vente, le transfert, l'échange de toute propriété si celle-ci n'a pas été immatriculée au préalable. De plus, la transaction foncière doit obligatoirement être approuvée par un notaire qui s'assure, préalablement, de l'existence réelle de la

propriété, de l'authenticité et de la légalité de tous les documents en jeu. Ainsi, et contrairement à la loi antérieure, ces nouvelles dispositions barrent la voie aux doubles, voire triples ventes. Le guichet foncier unique annoncé permettra de centraliser, de numériser et d'archiver toutes activités et informations relatives au foncier sur le territoire togolais. Si cela est fait dans les règles de l'art, il est possible que les parcelles ne puissent plus se "volatiliser" comme il est souvent constaté dans l'administration publique dépourvue d'archives sur le foncier.

Sur le plan judiciaire, les articles 5, 55, 161, 162 et 163 du code servent de guide au magistrat dans les procès de conflit domanial. Sur un cas de double vente, il est en mesure de situer les responsabilités, en déclarant si l'infraction a été constituée en raison de la mauvaise foi du propriétaire, de la négligence du notaire ou du conservateur, puisque

Les actes et certificats d'urbanisme



Le titre foncier, un document nécessaire

Les certificats d'urbanisme sont des actes fournis par l'administration, permettant à l'administré demandeur de se voir informé des contraintes d'urbanisme pesant sur son projet et de stabiliser pour un an et demi ou plus lesdites contraintes. Les certificats d'urbanisme ont une histoire marquée par de nombreuses modifications successives. En effet, il est apparu très tôt que les propriétaires et les constructeurs avaient besoin de disposer d'une information fiable sur les servitudes susceptibles de limiter l'exercice du droit de construire sur un terrain. Cette nécessité a donné lieu, dès la circulaire du 13 décembre 1950, à la pratique des notes de renseignements d'urbanisme. Puis, ces actes sont devenus de plus en plus complexes et divers, avec jusqu'à trois types de certificats dont certains, obligatoires, notamment pour certaines demandes de division de terrain. Ils étaient alors, en réalité, des autorisations préalables et s'éloignaient du caractère informatif que devait revêtir l'acte. Actuellement, il existe deux certificats types : un certificat d'urbanisme dit « d'information », qui renseigne abstraitement sur la situation d'un terrain au regard du droit de l'urbanisme sans se prononcer sur sa constructibilité (le CU A), et un certificat d'urbanisme dit « opérationnel », qui prend

position sur la faisabilité d'une opération déterminée.

Le certificat d'urbanisme informatif indique également les limitations administratives au droit de propriété, autrement dit les servitudes d'utilité publique. Le principe d'indépendance des législations voit ici ses défauts limités par une information relativement complète des administrés sur l'étendue des droits applicables sur leurs fonds. En revanche, le certificat n'a pas à exposer l'existence de servitudes de droit privé qui pourraient grever le fond.

Enfin le certificat d'urbanisme informatif indique la liste des taxes et participations d'urbanisme qui lui sont applicables. Le Conseil d'État a cependant jugé que l'omission d'une taxe légalement applicable dans un certificat d'urbanisme ne faisait pas obstacle à son exigibilité au moment du permis de construire. De plus lorsque le projet est soumis à avis ou accord d'un service de l'État, le certificat d'urbanisme le mentionne également, de même que lorsqu'un sursis à statuer pourrait être opposé, à condition bien entendu que les conditions pour qu'il soit opposé soient d'ores et déjà réunies au moment de la délivrance du certificat.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

Méditation

Je réfléchis profondément et j'ai pu comprendre que l'homme perd la santé à la recherche de l'argent, puis perd l'argent pour retrouver la santé. Il pense tellement au futur qu'il oublie le présent et ne vit finalement ni le présent ni le futur. Il vit comme s'il n'allait jamais mourir puis meurt et disparaît comme s'il n'avait jamais vécu. Vanité des vanités tout est vanité. "L'homme heureux vit dans l'amour" Que Dieu soit notre guide et non notre pensée qui nous égare...

Prière de Gandhi

Il paraît que lorsque ta femme pose sa tête sur ta poitrine et te demande doucement : "Chéri, as-tu des maîtresses dehors ?" Rappelle-toi que ta réponse n'est pas importante pour le moment, le plus important est le rythme du battement de ton cœur. Débrouille-toi pour garder le rythme des battements de ton cœur au rythme normal. Tu es prévenu. C'est leurs nouvelles technologies véritable détecteur de mensonges.

Jeu

En suivant les deux flèches du centre, aidez le cerf à regagner la forêt tout en faisant beaucoup attention aux démons.

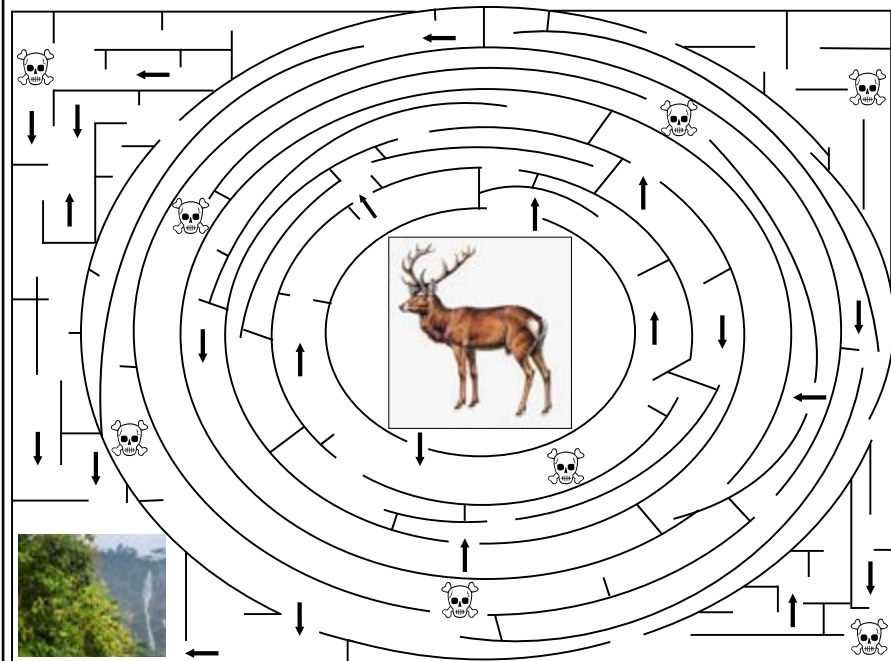


Photo du jour



Commentez la photo ci-dessus

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Q'tier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Q'tier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Q'tier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Q'tier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Q'tier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Q'tier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Q'tier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marché Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marché RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Q'tier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Q'tier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél : 22 40 04 99

Prière de Gandhi

Aide-moi à dire la vérité devant les forts
Et à ne pas dire des mensonges pour gagner l'applaudissement des faibles.
Si tu me donnes la fortune, ne me retire pas la raison.
Si tu me donnes le succès, Ne me retire pas l'humilité.
Si tu me donnes l'humilité, Ne me retire pas la dignité.
Aide-moi toujours à voir le revers de la médaille.
Ne me laisse pas inculper les autres de trahison, s'ils ne pensent pas comme moi.
Apprends-moi à aimer les autres comme moi-même.
Ne me laisse pas tomber dans l'orgueil si je triomphe, ni dans le désespoir si j'échoue.
Rappelle-moi plutôt que l'échec est l'expérience qui précède le triomphe.
Apprends-moi que pardonner est un signe de grandeur et que la vengeance est un signe de bassesse.
Si tu me retires le succès, laisse moi des forces pour apprendre de mon échec.
Si j'ai offensé des gens, laisse-moi des valeurs pour m'excuser.
Et si des gens m'offensent laisse-moi des valeurs pour pardonner.
Et si j'oublie de croire ...,
Surtout ne m'oublie jamais!
Amen

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Semaine nationale du cinéma togolais
Tout est bien qui finit bien

Le 6 juillet dernier, la troisième édition de la Semaine nationale du cinéma togolais s'est achevée en toute beauté avec des distinctions de certains jeunes cinéastes. Cet événement ambitionne de renforcer les capacités des cinéastes et de créer une opportunité pour ces derniers.



Photo de famille entre participants, organisateurs et officiels

La troisième édition de la Semaine du cinéma togolais a eu pour thème « Investir dans la formation ». C'était l'occasion pour les cinéastes de renforcer leurs capacités à travers des formations qui leur sont données. Une panoplie d'activités a marqué la rencontre, notamment des projections de films, des

formations en acting, en scénario, en prise d'images, entre autres. Cette édition a connu la participation des cinéastes de la sous-région comme le Sénégal et également des cinéastes venus de la France. En effet, le thème « Investir dans la formation » se veut un cadre de partage et d'échanges d'expériences

entre les cinéastes venus d'horizons divers pour la promotion du cinéma togolais. Par ailleurs, c'est Noël Bataka, ministre en charge de l'Agriculture qui a présidé la cérémonie de clôture de cette troisième édition au nom de son collègue de la Culture, du Tourisme et des Loisirs. Dans son adresse à l'assistance,



Roger Gbekou

Noël Bataka a félicité les différents acteurs de la présente édition. En outre, Il a mis l'accent sur la place de choix qu'occupe le septième art dans la politique du gouvernement et cité les efforts faits dans ce sens pour hisser le Togo, au rang des nations qui vivent des industries culturelles.

Lors de la cérémonie, cinq prix ont été décernés aux meilleurs acteurs et œuvres cinématographiques. Il s'agit du prix de la meilleure interprétation féminine, de celui de la meilleure interprétation masculine et de ceux des meilleurs documentaires et fictions. Justement, les cinq lauréats de cette troisième édition représenteront le Togo

en Côte d'Ivoire à l'édition 2019 du Festival Clap Ivoire. Le premier prix a été remporté par Roger Gbekou dans la catégorie de « meilleure fiction ». Le jeune cinéaste prendra ainsi part à la prochaine édition du Festival Clap Ivoire avec son film « Le champ des oubliés ». Le court métrage « Le champ des oubliés » traite de la thématique des immigrations clandestines.

La jeune cinéaste togolaise Anita Afathao est sacrée grand prix Kodjo Eboulé lors de la 8ème édition du Festival Clap Ivoire, en septembre 2018 en Côte d'Ivoire, avec son film-documentaire « L'or... dure ».

Nadia E.

Lire

« Discours sur le colonialisme » d'Aimé Césaire. Ed Présence Africaine. Paris, 1955 Pp 31-32
« ...Mais laissons cela. Les moralistes n'y peuvent rien. La bourgeoisie, en tant que classe, est condamnée, qu'on le veuille ou non, à prendre en charge toute la barbarie de l'histoire, les tortures du Moyen-Age comme l'inquisition, la raison d'état comme le bellicisme, le racisme comme l'esclavagisme, bref, tout ce contre quoi elle a protesté et en termes inoubliables, du temps que, classe à l'attaque, elle incarnait

le progrès humain. Les moralistes n'y peuvent rien. Il y a une loi de déshumanisation progressive en vertu de quoi désormais, à l'ordre du jour de la bourgeoisie, il n'y a, il ne peut y avoir maintenant que la violence, la corruption et la barbarie. J'allais oublier la haine, le mensonge, la suffisance. J'allais oublier M. Roger Caillois. Or donc, M. Caillois à qui mission a été donnée de toute éternité d'enseigner à un siècle lâche et débraillé la rigueur de la pensée et la tenue du style, M. Caillois donc vient d'éprouver une grande colère. Le motif ? La grande trahison de l'ethnographie occidentale, laquelle,

depuis quelque temps, avec une détérioration déplorable du sens de ses responsabilités, s'ingénie à mettre en doute la supériorité omni latérale de la civilisation occidentale sur les civilisations exotiques. Du coup, M. Caillois entre en campagne. C'est la vertu de l'Europe d'ainsi susciter au moment le plus critique des héroïsmes salvateurs. On est impardonnable de ne pas se souvenir de M. Massis, lequel, vers 1927, se croisa pour la défense de l'Occident. On veut s'assurer qu'un meilleur sort sera réservé à M. Caillois, qui, pour défendre la même cause sacrée, transforme sa plume

en bonne dague de Tolède. Que disait M. Massis ? Il déplorait que « le destin de la civilisation d'Occident, le destin de l'homme tout court » fussent aujourd'hui menacés ; que l'on s'efforçât de toutes parts « de faire appel à nos angoisses, de contester les titres de notre culture, de mettre en question l'essentiel de notre avoir », et M. Massis faisait serment de partir en guerre contre ces « désastreux prophètes ». M. Caillois n'identifie pas autrement l'ennemi. Ce sont ces « intellectuels européens » qui, « par une déception et une rancœur exceptionnellement aiguës », s'acharnent

depuis une cinquantaine d'années « à renier les divers idéaux de leur culture » et qui, de ce fait, entretiennent, « notamment en Europe, un malaise tenace ». C'est à ce malaise, à cette inquiétude, que M. Caillois, pour sa part, entend mettre fin. C'est ce rapport hiérarchique que l'auteur de l'article, un certain M. Piron, reproche à l'ethnographie de détruire. Comme M. Caillois, il s'en prend à Michel Leiris et Lévi-Strauss. Au premier, il fait reproche d'avoir écrit, dans sa brochure, La Question raciale devant la Science moderne : Il est puéril de vouloir hiérarchiser la culture... »

CAN / Huitièmes de finale**La pyramide égyptienne s'écroule, le Bénin surprend, le Sénégal assure**

L'Egypte, grande favorite chez elle de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), est tombée dès les huitièmes de finale face à l'Afrique du Sud (1-0), samedi 6 juillet 2019. Les Pharaons et Mohamed Salah se sont inclinés face à l'Afrique du Sud sur un but encaissé dans les dernières minutes. La déception est immense à tel point que le président de la Fédération égyptienne de football a présenté sa démission. A côté, après la claque surprise reçue par le Maroc face au Bénin, le Sénégal a assumé son statut de favori. Victoire dans la douleur face à l'Ouganda (1-0), mais qualification précieuse pour les quarts. Sadio Mané, lui, a marqué puis raté un penalty.

**Sadio Mané**

La phase de poules idéale de l'Egypte, avec trois victoires et aucun but encaissé, mais jouée face à des adversaires limités, n'avait pas mis un terme aux doutes de ses millions de supporters, qui se demandaient ce que leurs favoris valaient.

La tristesse a succédé à la tension, qui a engourdi les Egyptiens tout le long du match. Nerveux, les hôtes ont aussi souffert face à l'impact physique des Sud-Africains, solides au pressing et dangereux en contre, au point que c'est le gardien Mohamed El-Shenawy qu'on a le plus vu. Le porter d'Al-Ahly a été décisif sur un superbe coup franc de Percy Tau (21e), puis en s'interposant dans un cafouillage dans sa surface (38e). Mais il ne pouvait rien faire face à Thembinkosi Lorch, lancé à pleine vitesse. Le stade international, si bruyant, a doublé ses encouragements quand Thembinkosi Lorch a scellé un improbable hold-up à la conclusion

d'un contre assassin, servi par Lebo Mothiba (85e minute). Mais à la fin de la rencontre, un long silence a enveloppé l'enceinte de 75 000 supporters, sans aucun sifflet. Leurs Pharaons quittent la compétition, la tête basse, dans un scénario rarissime. La seule fois qu'ils avaient perdu un match à élimination directe devant leur public dans la compétition, c'était en demi-finales face au Zaïre en 1974.

Le président de la fédération égyptienne démissionne et limoge tout le staff

Dans la foulée de ce camouflet, l'influent Hani Abou Rida, membre du conseil de la Fifa, a acté cette déroute historique en quittant son poste de patron de la Fédération égyptienne de football et en limogeant l'ensemble du staff technique, dont le sélectionneur mexicain Javier Aguirre. Sa décision répond à « une obligation morale », a indiqué l'instance, après « avoir déçu les supporters égyptiens » qui ne s'attendaient

pas à voir triompher les Sud-Africains, miraculés de la phase de poules avec deux défaites et un seul but marqué. Aujourd'hui, c'est clair : l'édifice que le sélectionneur mexicain de l'Egypte, Javier Aguirre a bâti après un Mondial 2018 raté reposait sur du sable, vulnérable au premier coup de vent. « Je suis responsable du résultat. C'est une nuit triste », a-t-il assumé après la désillusion, et avant son limogeage par le président de la Fédération.

Vainqueur de trois des quatre éditions organisées à l'ombre des pyramides, l'Egypte laissera 2019 aux autres, l'Algérie, le Sénégal ou peut-être le Nigéria, trois favoris qui ont dû se réjouir des sorties précoces des hôtes mais également du Maroc et du Cameroun tenant du titre. Ou qui doivent trembler tant cette phase finale est folle.

Le Sénégal esquivé le piège ougandais

Contrairement au

**Mohamed Salah**

Maroc, éliminé par le Bénin plus tôt dans la journée, le Sénégal n'a pas failli à son statut de favori. Les Lions de la Teranga ont éliminé de rugueux Ougandais pour rejoindre les quarts de finale (0-1). Pourtant, les Grues ne leur ont pas rendu la tâche facile. Les premières minutes donnaient le ton. Plus de cartons que de tirs. Plus de minutes à rouspéter après l'arbitre qu'à jouer au football. C'est pourtant lors de cette période hachée par les fautes que la première occasion du Sénégal allait être la bonne. Après une récupération fulgurante de Saivet et un bon décalage de Niang, Mané concluait parfaitement le mouvement d'une frappe croisée (0-1, 15e). Déjà son troisième but de la compétition. L'Ouganda n'attendait pas pour se rebeller et Okwi tentait une reprise de volée puissante plein axe que Gomis repoussait d'une main (23e). Puis Okwi - encore lui - reprenait un corner qui finalement fuyait le cadre (28e).

Salah sorti, chemin du ballon d'or ouvert pour un Mané peu stable

Si Miya s'était montré à son avantage lors des rencontres précédentes, c'est cette fois-ci son compère d'attaque Okwi qui

donnait des sueurs froides aux Sénégalais par ses crochets cassants et plusieurs centres (35e, 55e), avant de s'éteindre peu à peu. De l'autre côté du terrain, c'est Sabaly qui se distinguait par son apport offensif, son activité incessante et sa qualité de percussion. Malgré tout, les Sénégalais ne parvenaient pas à faire le break. Les Grues leur ont pourtant donné l'opportunité suite à une nouvelle faute de leur portier Onyango qui offrait à Mané le penalty de la qualification. Mais ce même Onyango, miraculeusement non exclu, sortait un plongeon salvateur pour repousser le tir du joueur de Liverpool (60e). Déjà le deuxième loupé dans le tournoi. Dans la foulée, Aucho reprenait un corner et manquait de peu l'égalisation après un cafouillage (63e). Tout comme Kateregga qui obligeait Gomis à se détendre sur un coup franc (79e).

Les hommes d'Aliou Cissé ne sont ensuite plus inquiétés et allongent donc leur séjour égyptien. Nouvel obstacle : le Bénin pourrait espérer décrocher la première CAN de leur histoire.

Attipoe Edem Kodjo

Agroalimentaire

Choco NOOR, le nouveau-né de la famille du made in Togo

La famille du made in Togo a un nouveau-né. Il s'agit de la boisson chocolatée « Choco NOOR » produit et bientôt commercialisé au Togo par un fils du pays.

L'amélioration du climat des affaires, les mesures incitatives prises par le gouvernement, afin de faciliter l'entrepreneuriat dans notre pays, commencent à porter leurs fruits. Les investisseurs étrangers, comme les fils et filles du pays trouvent leur compte. La boisson chocolatée « Choco NOOR » est sans doute la preuve que l'on peut entreprendre facilement au Togo et fabriquer des produits de même standing que ceux souvent importés.

Selon un article du site www.afreepress.info qui

parle du lancement du produit, la particularité de « Choco NOOR », c'est sa naturalité. «Quand on prend un produit importé, on est incapable de connaître réellement sa composition. Mais ce produit que nous venons de lancer sur le marché est fabriqué à base de café cacao acheté auprès des producteurs togolais, les ingrédients sont bio, et même la boîte dans laquelle nous commercialisons ce produit est fabriquée par une usine togolaise », écrit le confrère qui cite le promoteur du produit, M. Adoyi Bimon-Issou.

Créée cette année



La table d'honneur avec les promoteurs du produit

même, « New Road Company » est une société agroalimentaire

spécialisée dans la transformation du cacao et biens d'autres produits

locaux. Elle est basée à Lomé.

R. Zakari

Municipales du 30 juin

Les remerciements et félicitations du parti Unir

Au parti présidentiel, Union pour la République (Unir), l'on ne perd pas du temps pour apprécier les résultats provisoires des élections municipales tels que proclamés par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) vendredi dernier. A peine 24h après, le secrétaire général du parti, Atcholé Aklesso, dans un communiqué a adressé ses remerciements aux électeurs ainsi que ses félicitations à ses camarades et à toute la classe politique togolaise.



Atcholé Aklesso, secrétaire général du parti Unir

En attendant que la Cour suprême confirme les résultats proclamés par la Ceni, il faut rappeler qu'Unir sort de ces élections avec une victoire écrasante. Gagner 895 sièges de conseillers municipaux sur 1527 mis en jeu est un véritable raz de marée électoral. Suite à ce succès, le

parti à travers ses premiers responsables ne peut qu'exprimer sa reconnaissance à l'endroit de ceux qui sont les premiers artisans de cette victoire, à savoir les électeurs. « La proclamation des résultats provisoires par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) ce vendredi 5 juillet donne au parti

Unir l'occasion de se féliciter de la confiance renouvelée des électeurs sur toute l'étendue du territoire », fait remarquer le secrétaire général. Il faut souligner qu'Unir est le parti qui a présenté le plus de listes lors de ces élections. Il s'agit de 105 listes dans 105 communes, soit 1744 candidats, hommes

et femmes issus de toutes les couches socioprofessionnelles. D'ailleurs lors de la proclamation des résultats, Unir était seul en course dans certaines communes. Il n'y avait donc pas match. Cela ne pouvait que donner une avance significative au parti.

La victoire d'Unir à ces élections est le signe selon Atcholé Aklesso que « les populations togolaises réaffirment leur adhésion à la vision de développement et de construction nationale portée par le président du parti, son excellence monsieur Faure Essozimna Gnassingbé ». En effet, les élections locales sont intervenues quelques mois seulement après le lancement de l'ambitieux

plan de développement du Togo pour la période 2018-2022 à savoir le Plan national de développement (PND). Le parti rend donc hommage au chef de l'Etat pour sa clairvoyance et la politique d'ouverture et de dialogue mise en œuvre pour l'affermissement de la démocratie togolaise. Le parti aura donc l'occasion, selon son secrétaire général, « d'instaurer au sein des conseils municipaux une gouvernance locale ouverte et inclusive, pour le renforcement de la démocratie participative dans notre pays ». Atcholé Aklesso, tout en félicitant le peuple togolais et les élus, adresse ses fraternelles salutations à tous les candidats pour leur engagement.

TM



RIDUTO®

RIZ DU TOGO



Le choix de la qualité et du bon goût

05 BP 328 Lomé -Togo / Tél +228 99 03 74 63 - Email : info.riztogo@gmail.com

©2019 RIDUTO RIZI sont des marques déposées